

Élections TPE 2016 : donnons de la force à nos métiers!

Du 28 novembre au 12 décembre prochains auront lieu les élections professionnelles dans les toutes petites entreprises.

Pour aider les salariés des TPE à s'informer sur leurs droits, la CGT leur ouvre un site internet entièrement.

Découvrez-le dès à présent en cliquant [ici](#).

Loi travail: troisième 49.3 pour une adoption aux « forceps » !

Après un retour express au sénat le 19 juillet, le projet est de retour à l'assemblée pour clôturer un processus parlementaire sans débat. Sans surprise, le premier ministre vient d'annoncer le recours pour la troisième fois au 49.3.

Sondages après sondages, le rejet de cette loi régressive est massif et sans appel.

Dernier en date, le sondage Odoxa-FTI paru le 18 juillet, relève que 7 français sur 10 sont « mécontents de l'adoption définitive du projet de loi travail » et plus de la moitié d'entre eux « souhaite que les manifestations contre le texte se poursuivent ».

Dès le début le gouvernement a fait le choix de ne pas tenir

compte des réelles attentes et besoins des salarié-es, et plus globalement de l'intérêt général.

Faisant fausse route dès le départ, il n'a eu de cesse de refuser le dialogue avec les organisations syndicales opposées au texte, ou encore de débattre avec les représentants élus de l'assemblée nationale.

Ce gouvernement n'a pas plus écouté celles et ceux qui se sont mobilisés, exprimés contre ce projet. Manifestations, grèves, blocages, pétitions, votations citoyennes, ont été menés et organisés de manière exemplaire, avec détermination et dans un objectif constructif.

Opposés à cette réforme régressive mais favorables à un réel projet social, un code du travail du XXIème siècle, la CGT continuera à mener cette bataille autant légitime que nécessaire.

Le gouvernement a perdu la bataille idéologique, a perdu tout crédit vis-à-vis de la population, et de surcroît à entamer les valeurs de notre République.

Notre responsabilité est bien de continuer à rassembler, à organiser, à impulser toute la force nécessaire pour en finir avec les régressions sociales et pour gagner de nouveaux droits.

C'est ce à quoi s'emploiera la CGT durant tout l'été en allant à la rencontre des salarié-e-s comme des vacancier-e-s et en proposant l'envoi au président de la République de cartes postales pour lui assurer qu'ils seront toujours mobilisés à la rentrée.

Rendez-vous le 15 septembre, pour la journée d'action interprofessionnelle décidée par l'intersyndicale.

Retrouvez ce communiqué sur le site de la confédération en cliquant [ici](#).

TOUTE LA CGT ATTAQUEE !!

Communiqué commun CGT, URIF-CGT, Union départementale CGT du Val de Marne

Toute la CGT attaquée !

Mardi, à Paris, pour la 12ème fois depuis le 9 mars 2016, plusieurs dizaines milliers de manifestants ont défilé pour exiger le retrait de la Loi El Khomri et l'ouverture de véritables négociations. Malgré les multiples provocations, les attaques d'une violence inouïe, la campagne médiatique sans précédent et la violence verbale de plusieurs responsables politiques et patronaux, les organisations syndicales, la CGT en premier lieu, n'ont eu de cesse de les déjouer. La maturité, le sang-froid et le sérieux des militants de la CGT, auxquels a été confiée la responsabilité d'assurer la sécurité des manifestations au sein des cortèges, n'ont jamais été démentis. Nos camarades chargés de la sécurité des rassemblements sont des militants de la CGT au même titre que tous les autres. Certains de ces militants ont fait l'objet de répression répétitive, de harcèlement et d'arrestations. Le Gouvernement et la Préfecture de Police de Paris ont décidé de franchir une nouvelle étape. Mardi, à l'occasion de la manifestation du 5 juillet, plusieurs camarades des services d'ordre de l'intersyndicale ont fait l'objet de détentions arbitraires. Notre Camarade Laurent, militant de la CGT du Val-de-Marne – à ce jour et à cette heure toujours en garde à vue – doit passer ce jeudi 7 juillet, dans l'après-midi, en comparution pour un motif toujours inexplicé. Il s'agit clairement d'une attaque

d'envergure contre toute la CGT. Elle doit susciter une réaction à la hauteur la gravité de la répression. Comme le dit depuis longtemps la CGT, « lorsque l'on s'attaque à un militant de la CGT, c'est toute la CGT que l'on attaque. » C'est donc toute la CGT qui doit réagir face à un procès politique. Nous appelons tous les militants, tous les syndiqués de la CGT ainsi que tous les salariés et les citoyens attachés à la démocratie, à la liberté d'expression, à se mobiliser, le 7 juillet, en début d'après-midi, pour accompagner notre Camarade Laurent lors de sa comparution devant le Palais de Justice de Paris. La répression n'entamera jamais la détermination de la CGT afin d'obtenir le retrait de la loi travail.

Montreuil, le 7 juillet 2016

CPN56 du 30 juin 2016 / Paritarisme et dialogue social à la sauce APCMA: "une chimère"

Lors de la CPN56 du 30 juin dernier, en début de séance, les organisations syndicales ont remis au président de l'APCMA une pétition sur les salaires et les conditions de travail. Les O.S ont ensuite demandé le retrait de plusieurs points de l'ordre du jour. Devant le refus catégorique du président et son intervention virulente allant jusqu'à des attaques personnelles, les organisations syndicales ont quitté la séance de la CPN 56.

Voir le tract intersyndical et le courrier envoyé au ministre:

[Tract OS CPN 56 30 06 2016](#)

[2016-06-30 Courrier intersyndical Ministère](#)

LOI TRAVAIL – INTERVENTION LIMINAIRE DE LA DELEGATION CGT

Propositions portées par la CGT et l'intervention
liminaire de la délégation conduite par Philippe Martinez lors
de l'entrevue
avec le premier ministre et la ministre du travail.

[20160629_PropoCGT_PH_CP_FA_MO_V2p](#)

[InterventionLiminaire CGT](#)